

L'occupation allemande sur l'île de Ré (1939-1945)

Jacques BOUCARD

Une société insulaire encore profondément rurale et solidaire

À la veille de la seconde guerre mondiale, Ré offre l'image d'un territoire singulier, presque hors du temps, où domine encore une société traditionnelle paysanne vivant de, et avec, la mer, profondément solidaire, très proche de celle décrite par Fromentin un siècle auparavant. En effet, au cours du XIX^e siècle, Ré a peu évolué. Sans doute connu-elle les lents changements apportés par la réalisation de la route départementale qui traversa l'île en 1854, puis par la mise en place du petit chemin de fer à partir de 1890. Néanmoins, dans ses structures économiques et sociales aucun bouleversement important n'était intervenu et n'interviendra avant la fin de la seconde guerre mondiale.

Eugen Weber¹ qui a longuement étudié la modernisation de la France rurale entre 1870 et 1914 précise que plusieurs chercheurs placent la ligne de partage plutôt dans les années 1939-1942, notamment dans les régions montagneuses. Ré s'inscrirait donc parmi ces territoires tenus un peu à l'écart des grands axes et des grandes tendances qui ont résisté plus longtemps aux changements inéluctables qui frappaient le monde rural.

Denis de Rougemont, touché par le chômage, se retire aux Portes en 1930. Brillant intellectuel parisien, il découvre un village qui reste endormi dans son ambiance séculaire et s'en étonne² : « Le monde moderne n'a rien en eux ... Ils se sont fait un entourage à la mesure de leur être habituel et s'en contentent. Pourquoi voudrais-je qu'ils désirent autre chose ? Et quand la mère Renaud me dit qu'elle n'est jamais sortie de l'île depuis soixante ans qu'elle y est née, pourquoi ne puis-je m'empêcher d'éprouver un sentiment de regret pour elle, de resserrement ? »

Charles Péan, arrivé sur Ré à la même époque (1934), est frappé par l'extrême pauvreté des Rétais et décrit l'île comme il la perçoit alors³ : « Elle est plate, assez désertique, pauvre et dépeuplée. Il y a de très nombreuses maisons à vendre ... la plupart sont plus ou moins en ruine. Les terrains sont sans valeur. La population vit du produit de la vigne, d'asperges, de primeurs, de quelques céréales et de la récolte du sel. »

Pour les continentaux, juste après guerre, le Rétais garde encore une image qui n'est pas très différente de celle véhiculée par Fromentin un siècle plus tôt. « On les reconnaissait à leur teint, ils étaient tannés plus que les paysans des villages aux alentours de La Rochelle ... on disait « le bon Rétâ. » C'étaient des gens sympathiques, en général, et bien acceptés ... il y avait un plus par rapport aux agriculteurs, aux marins et même aux ostréiculteurs des environs. C'est pas pareil, c'est l'insulaire ... J'ai toujours entendu dire qu'on reconnaissait les gens de l'île de Ré. D'abord, ils étaient un peu gauches quand ils arrivaient sur le quai Duperré, on

¹ WEBER (E.), *La fin des terroirs, La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Librairie Arthème Fayard et éditions Recherches, 1983, p. 678.

² ROUGEMONT (de) (D.), *Journal d'un intellectuel en chômage*, Ed. Je sers, 1937, réimp. Ed. Slatkine, Paris-Genève, Ré 1995, p. 27.

³ PÉAN (C.), *Au gré du vent*, Yverdon-les-Bains, Cornaz, 1975. Charles Péan prend la tête de l'Armée du Salut en France de 1957 à 1966. Il sera appelé aux mêmes fonctions en Suisse jusqu'en 1971.

les voyait arriver avec leur parapluie ... » rapporte un couple de commerçants rochelais interrogé dans les années 1980.

Ce mélange d'isolement et d'ouverture au monde conférait à la population rétaise, si l'on en croît Patricia Toucas⁴, une ouverture d'esprit plus grande que dans les autres campagnes reculées, mais aussi un esprit solidaire plus poussé. En effet, dès le Moyen Age, les Rétais ont appris à s'unir pour lutter contre les fureurs de l'océan, construire ou réparer les levées (les digues), bâtir et exploiter les écluses (pêcheries en pierre), construire les marais salants ou lutter contre les envahisseurs venus d'au-delà de la mer. Habités à des conditions de vie difficiles, obligés de réagir collectivement devant les grands dangers, les Rétais ont ainsi peu à peu, au fil des siècles, construit des formes de solidarité et d'entraide très fortes, ciment de leur société, qui perduraient encore dans les années 1950. Ainsi, pendant la seconde guerre mondiale, les associations d'entraide aux prisonniers ou à leurs familles « L'aide rétaise aux mobilisés de l'île de Ré » et « Familles de prisonniers » s'appuieront de façon informelle sur le réseau mutualiste.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, le paysage de l'île n'a que peu évolué depuis un siècle. Le parcellaire apparaît extrêmement morcelé : une foule de petits propriétaires disposant d'une multitude de parcelles, fruit d'une société profondément égalitaire qui ne connaît pas le droit d'aînesse ; dans les successions, les terrains sont divisés entre chaque enfant. Ce partage de la terre n'est d'ailleurs pas propre à Ré, on le retrouve sur la côte vendéenne proche, notamment à La Tranche.

En 1930, Denis de Rougemont⁵ note en regardant le paysage des Portes : « du haut des dunes, je vois les terres divisées en parcelles minuscules. Sur ces parcelles des hommes et des femmes travaillent, le buste parallèle au sol ... Les propriétés se composent généralement d'une vingtaine ou d'une trentaine de parcelles dont beaucoup n'ont que quelques centiares, les plus grandes un ou deux ares. J'en connais déjà la géographie locale, assez pour me rendre compte de la dispersion ridicule des parcelles tout autour du village. » En 1946, par exemple, à Sainte-Marie, le nombre de parcelles cadastrées s'élève à 42 300 pour 855 ha. Il en est de même pour les autres villages.

Déjà, en 1913, un éditorial de la Revue Rétaise sur la pauvreté du pays affirmait qu'au lieu de « cultiver à bras d'innombrables petits carrés ou triangles, les retourner à la bouelle ... il faut démorceler [sic] et faire disparaître ces petits morceaux de terre qui font perdre un temps considérable et qui constituent un infranchissable obstacle aux méthodes de la culture moderne⁶. » Cette vision moderne et très décalée pour l'époque - le cheval en Ré n'est alors quasiment pas utilisé en animal de trait pour les labours - n'est cependant pas celle d'un Rétais, mais d'un intellectuel parisien établi à Ars, Ambroise Roux, qui avait lancé un journal local.

Même si pendant la dernière guerre, les friches et les bois ont envahi les sols, la vigne reste encore prédominante. Le labour s'effectue toujours avec une houe manuelle, la *bouelle*, pour les petites parcelles, mais pour les plus grandes, on préfère le cheval très présent ; on en compte encore 120 à Ars en 1950. Le bœuf,

⁴ TOUCAS-TRUYEN (P.), *La Mutualité au sein des populations littorales en Charente-Inférieure (1850-1945)*, Librairie de l'Inde éditeur, Paris, 1998, p.61.

⁵ ROUGEMONT (de) (D.) 1937, *op. cit.*, p. 27.

⁶ *Revue Rétaise*, n°42, septembre 1913

apparu lors de la guerre 1914-1918 pour remplacer les chevaux réquisitionnés, demeure relativement utilisé entre les deux guerres, mais disparaît peu à peu après 1945. Quant aux vaches, élevées pour leur lait et la chair de leurs veaux, elles ont été de tout temps plus nombreuses que les bœufs. Il n'existait pratiquement pas de troupeaux comme sur le continent, on en comptait très souvent une seule pour une maisonnée car les herbages étaient rares sur cette terre vouée à la vigne et aux marais salants.

La campagne de 1940 et le début de l'occupation

Suite à l'invasion de la Pologne par les troupes allemandes, le 3 septembre 1939, la France et la Grande-Bretagne déclarent la guerre à l'Allemagne. Près de cinq millions d'hommes sont mobilisés dont la moitié dans les unités combattantes, aussi de nombreux rétais reçoivent le télégramme jaune de mobilisation leur demandant de rejoindre leur unité. Le départ ne se fait pas dans l'enthousiasme, plutôt dans l'incrédulité, « il faut y aller pour défendre la République. » La rapidité de l'invasion de la Pologne surprend les commandements français et britannique sans pour autant les inquiéter ; de substantielles erreurs - ou supposées telles - du commandement polonais sont identifiées. L'opinion générale est que la partie sera difficile, mais la certitude de la victoire évidente, l'armée française étant réputée la meilleure au monde. Jusqu'à la fin du printemps 40, on vit dans une « drôle de guerre. » L'ambiance est curieuse, entre attentisme et suspicion. On voit des espions partout, la fameuse « cinquième colonne ». À Sainte-Marie, Batenburg, un alsacien qui a installé une distillerie et repris celle de la Croix d'Yon (à Rivedoux) ne peut être qu'un allemand, des bruits courent sur son compte.

L'invasion des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg et de la France débute le 10 mai 1940. Les Allemands utilisent à plein les concepts de choc et de vitesse avec un couple char-avion communiquant par radio ; la concentration des moyens sur des points sensibles du front allié surprend par leur rapidité d'action les états-majors français et belges. Le fer de lance de l'armée allemande, une dizaine de divisions blindées, traverse le massif des Ardennes jugé impénétrable par les généraux français ralliés à l'opinion du maréchal Pétain. Le 12 mai, la Wehrmacht attaque à l'ouest de Sedan, négligeant la ligne Maginot, et perce en remontant vers le nord dans le but d'encercler les forces françaises, britanniques et belges. Malgré quelques combats acharnés, les armées hollandaises, puis belges capitulent. Enfermé dans la vaste poche de Dunkerque, le corps expéditionnaire britannique réussit à rembarquer grâce à l'appui de l'infanterie britannique et de la RAF, mais aussi du sacrifice d'une division d'infanterie française qui se fait littéralement tuer sur place. Dans des conditions épouvantables, 340 000 hommes, Britanniques et Français, sont évacués.

Le 5 juin, l'offensive reprend vers le sud avec une supériorité numérique désormais écrasante pour l'armée allemande. Malgré une résistance héroïque des unités françaises deux jours durant, le 7 juin, le front français est percé sur la Somme, le 10 juin sur l'Aisne. Devant la déroute des restes des armées françaises, le gouvernement quitte Paris le 10 juin pour Tours. Les réfugiés qui fuient la Belgique et le Nord de la France sont alors rejoints par 2 millions de réfugiés de la région parisienne. Entre le 15 mai et le 10 juin, au moins 6 millions de Français abandonnent leur domicile et participent à l'exode, se retrouvant sur les routes sous les attaques des Stukas de la Luftwaffe, ruinant la logistique militaire française. La

bataille de France est perdue. Le 14 juin, les blindés allemands entrent à Paris et le 22 juin l'armistice est signé. À La Rochelle, des trains de réfugiés passent en gare, certains descendent, d'autres continuent vers le Sud. Des usines de Jeumont et de la région parisienne, avec leur personnel et leurs familles, sont évacuées à La Rochelle, mais aussi sur Ré, les réfugiés étant répartis dans plusieurs villages. Devant la soudaineté et l'ampleur de la défaite, la grande majorité de la population est abasourdie, la guerre paraît totalement irréaliste.

Les 14 et 15 juin, on assiste à un véritable ballet aérien d'avions à croix noire larguant des mines magnétiques dans la rade de La Pallice. Le lendemain, le *Champlain*, un paquebot revenant des Etats-Unis, chargé de moteurs d'avions et de marchandises, heurte l'une d'entre elles et coule en sept minutes au large de Sablanceaux ; les 287 passagers pourront être sauvés. Au cours des nuits du 19 au 22, les bombardements nocturnes du port touchent le *Foucault* un paquebot en cale sèche, en cours de réparation, et déclenchent un énorme incendie. Ce dernier, avec un pétrolier grec, l'*Adamantios*, touché et incendié également, seront remorqués par les Allemands et échoués sur la plage de Sablanceaux où on apercevra les épaves jusque dans les années 2000. La Rochelle est déclarée ouverte, sa garnison désarmée et consignée dans ses quartiers dès le 21 juin. Le 22, les autorités françaises décident de détruire les avions restant à l'aéroport de Laleu (banlieue nord de La Rochelle) et de mettre le feu aux énormes réservoirs d'essence portuaires pour éviter qu'ils ne tombent entre les mains des Allemands ; les tourbillons de fumées noires sont visibles jusqu'à Rochefort et sur Ré. Le 23 juin, à 15 heures, les premiers éléments de la 44^e division d'infanterie, sous les ordres du général Siebert, pénètrent dans la ville. Après avoir pris possession de la ville et du port, une partie des troupes débarque sur l'île de Ré le 29 juin. « Nos premières impressions furent l'étonnement car la radio et les journaux rabâchaient constamment que les Allemands étaient ignobles, sales, mal polis et indisciplinés. Bien au contraire, ils étaient bien organisés, disciplinés, respectueux et sobres », « ... dans l'ensemble ils étaient corrects et faisaient de grands efforts pour parler français : bonjour madame, excusez moi ». Incontestablement, les premiers mois d'occupation, les Allemands ne se montrent ni menaçants, ni violents. Parmi les officiers certains sont francophiles, profondément humanistes tel l'Oberleutnant Rudolf Beichle à Sablanceaux ou l'Oberleutnant Peter Ludewig à Sainte-Marie, d'autres des nazis acharnés tel l'officier SS Elmuth à Ars. On peut avoir une bonne idée de l'ambiance pouvant régner entre les Allemands et les insulaires au travers du témoignage de Bianca Tosoni-Pittoni employée à la mairie de Saint-Pierre-d'Oleron pour assurer l'interprétariat avec la Kommandantur locale⁷, son témoignage sur l'île voisine s'applique parfaitement pour l'autre grande île charentaise.

Sur Ré perdure également, au moins dans une large partie de la population, une hostilité vis-à-vis de l'Anglais; sentiment mis en exergue par les écrits nationalistes de la fin du XIX^e s. développant les exactions commises pendant la guerre de Cent Ans sur le territoire insulaire. On imagine difficilement aujourd'hui l'impact qu'a pu avoir sur la population rétaise l'attaque par la marine anglaise, le 3 juillet 1940, d'une escadre française mouillant dans le port militaire de Mers el-Kébir (golfe d'Oran, Algérie), le Royaume-Uni craignant que cette flotte puissante ne tombe entre les mains des Allemands. Cette tragédie qui fit 1 297 morts du côté français fut largement reprise par la propagande nazie et marqua profondément les insulaires.

⁷ BODIOU (J.), *Oleron, jours douloureux, Interprète à la Kommandantur 1940-1945*, Saintes, Le Croît Vif, 2013.

Quarante ans après, ma grand'mère n'acceptait toujours pas qu'entre marins un tel événement ait pu se produire !

Rapidement, la population découvre qu'accueillir près de 2 500 soldats d'occupation (pour environ 8 000 rétais) entraîne des contraintes certaines. En premier lieu, le ravitaillement des troupes imposé par la convention d'armistice. La population doit fournir des pommes de terre pour alimenter les troupes d'occupation allemande basée sur l'île, des réquisitions ont lieu chez chaque producteur, un prélèvement important compte tenu de l'importance de la garnison.

Le début de la guerre, ce sont aussi les cadavres des soldats anglais provenant du naufrage du *Lancastria* en rade de Saint-Nazaire. Pendant deux mois, on repêche des corps sur toute l'île. Mais, pour les Rétais, la guerre ce sont aussi les corvées pour l'occupant qui vont devenir presque une banalité. Depuis fin 1939, le centre de transportation pour le bagne de Guyane a été transformé en prison. Lors de l'avance allemande, des détenus provenant de la centrale de Clairvaux y sont incarcérés. Le centre pénitentiaire fonctionne alors sous la direction exclusive des autorités françaises sans aucune ingérence de l'occupant ; les Allemands n'y entreront qu'une seule fois pour y réprimer une mutinerie. Pendant cette période, les détenus sont surtout des droits communs, 200 sont transférés sur le continent pour faire place aux « politiques » arrêtés à diverses périodes, d'abord par les Français fin mai et en juin 40 (décret de septembre 1939), puis par les Allemands dès leur arrivée, ou par les deux à la fois (en particulier en août 40, juillet 41, ...). Parmi eux, au nombre de 90 à 100 personnes, on compte d'anciens syndicalistes, des membres du Parti Communiste, quelques socialistes et anarchistes, des francs-maçons, des opposants à Vichy et des personnes refusant de travailler pour l'occupant⁸.

Autre élément peu – sinon pas du tout - étudié pour Ré, la mise en place des mesures antisémites. Dès l'automne 1940, l'autorité allemande d'occupation et le gouvernement français de Vichy décident de prendre des mesures à l'encontre des Juifs présents sur le territoire national. L'ordonnance allemande du 27 septembre et les lois françaises des 3 et 4 octobre 1940 « portant statuts des Juifs » sont appliquées en Charente-Inférieure dès le 8 octobre. Louis Bourgain, un préfet politique particulièrement zélé dont les conceptions et la philosophie épousent en tout point celles du maréchal Pétain, oblige les Juifs à se faire recenser dans chaque mairie au plus tard le 20 octobre, l'information étant ensuite transmise à la Préfecture qui a créé en son sein un « Service des Juifs ». À la mi-novembre, le zèle de l'administration française a permis de terminer le recensement dans le département : 1 294 personnes qualifiées de « juives » sont installées sur 57 communes, il s'agit pour l'essentiel de réfugiés, notamment étrangers. Pour Ré, le mémoire désigne comme « juives » au 1^{er} juin 1941 : la famille Prigosine (2 personnes), aux Portes, et la famille Berger (3 personnes) à La Couarde. Ces derniers décéderont à Auschwitz, déportés suite à une dénonciation du maire signalant à la Préfecture qu'ils « ne portaient pas leur étoile »⁹.

La mise en place du S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) suscite davantage de réactions chez les Rétais, peut être aussi parce que adolescents et jeunes adultes se sont sentis davantage concernés. Le travail obligatoire est institué en Europe de l'Ouest le 7 mai 1942. Fritz Sauckel - chargé d'amener la main-d'œuvre de toute

⁸ GAYOT (H.), *Charente-Martime 1940-1945 : Occupation, Résistance, Libération*, Conseil Général de la Charente-Maritime, 1973, p. 149.

⁹ Le Phare de Ré, n° 2907.

l'Europe en Allemagne - demande à Laval 250 000 ouvriers pour fin juillet. Face à cette exigence, Laval négocie et propose le système de *la Relève* consistant à libérer un prisonnier de guerre pour trois départs en Allemagne. Mais devant le manque de succès de cette mesure (17 000 volontaires fin août, moins d'une dizaine de prisonniers rétais de retour sur l'île), Sauckel menace d'instituer une ordonnance de réquisition ; Laval négocie de nouveau et propose une loi s'appliquant sur les deux zones. Ce sera la loi du 4 septembre 1942 qui ne mentionne pas explicitement le départ de main-d'œuvre en Allemagne. Elle prévoit « seulement » que les hommes âgés de 18 à moins de 50 ans et les femmes, célibataires, de 22 à moins de 35 ans, pourront être « assujettis à effectuer tous travaux que le gouvernement jugera utiles dans l'intérêt supérieur de la Nation ». Après qu'Hitler eut ordonné, le 15 décembre 1942, le versement dans l'armée de 300 000 ouvriers allemands, Sauckel exige, le 1^{er} janvier 1943 qu'en plus des 240 000 ouvriers déjà partis en Allemagne, un nouveau contingent de 250 000 hommes soit expédié d'ici la mi-mars. Pour satisfaire cette nouvelle exigence le 16 février 1943, Pierre Laval, après avoir vainement négocié, instaure le service obligatoire du travail (S.O.T.), ainsi appelé la première semaine et, en raison des railleries dues aux initiales, rebaptisé S.T.O.. Les réquisitions, sous le régime de la Relève, ne concernaient théoriquement que des ouvriers. Avec la mise en place du S.T.O., le recrutement de catégoriel se fait désormais par classes d'âge entières. Les jeunes gens nés entre 1920 et 1922 c'est-à-dire ceux des classes 40, 41 et 42 sont obligés de travailler en Allemagne (ou en France) à titre de substitut au service militaire. La jeunesse, dans son ensemble devient la cible du S.T.O., la classe d'âge 1922 est la plus touchée.

Sur Ré, la mise en place du S.T.O. se fait en parallèle des corvées régulières aux batteries. Une dizaine de jeunes, fin 1943, rejoindront l'Angleterre, quelques autres se retrouveront en Allemagne ou en Tchécoslovaquie. Plusieurs seront aussi requis sur l'île, mais l'occupant préfère réquisitionner les jeunes de 15 à 18 ans – non mobilisables pour le S.T.O. – pour travailler à la construction des batteries, les travaux s'intensifiant à partir de la mi-1942.

Les débuts de la Résistance

Il ne devait pas être facile d'organiser des actions sur un territoire aussi restreint avec une très forte implantation ennemie. Pourtant, dès août 1940, on note des coupures de lignes téléphoniques et plusieurs incendies dans des batteries ou des baraquements. Toutefois, l'action de la Résistance rétaise s'oriente plutôt vers la recherche de renseignements. Des contacts sont établis avec des soldats alsaciens, autrichiens, russes, polonais, voire italiens à la fin de la guerre, armant les positions côtières, qui fournissent de nombreuses informations. Dès 1941, le commandant Albert Libot, venu surveiller les chantiers de la digue-haute, constitue un groupe et nomme le lieutenant Bayonne, de Saint-Martin-de-Ré, responsable pour l'île ; il sera secondé par Jacques Moinet, instituteur à Rivedoux¹⁰. Au cours de cette même année, Pierre Ferrero, boucher à Ars, crée une section rattachée à Honneur et Patrie¹¹ avec pour vocation de collecter des armes et de recueillir des renseignements. Début 1943, elle se fond dans l'O.C.M. (Organisation Civile et Militaire) qui devient le mouvement le plus important. Les trois courants majeurs de la Résistance sont présents sur l'île : le grand réseau Alliance – auquel les autorités

¹⁰ GAYOT 1973, *op. cit.*, p. 30.

¹¹ Le Phare de Ré, n° 2907, édition spéciale « Libération de l'île de Ré », mai 2005, p. 3.

d'Occupation attribuèrent le nom d'Arche de Noë car ses membres portaient des pseudonymes d'animaux - dans la mouvance du Général De Gaulle, l'O.C.M. qui regroupe toutes les tendances, mais avec une forte proportion de militaires démobilisés ou retraités et le Front National, avec son bras armé les Francs Tireurs Partisans, proche du parti communiste.

Courant 1942, Élise Martin, directrice de l'école de filles des Portes est exclue de l'éducation nationale ; fervente laïque, elle ne voulait pas participer à la propagande d'un régime fasciste dans lequel elle ne retrouvait pas l'âme de la République. Aussi, n'avait-elle pas accroché le portrait du Maréchal Pétain et refusé que ses élèves chante « Maréchal, nous voilà ! » Il faudra attendre la fin de la guerre pour qu'elle soit réintégrée dans le corps des fonctionnaires et recouvre ses droits. L'année suivante, une première arrestation concerne Pierrette Séjourné, secrétaire de mairie à Saint-Clément des Baleines. Arrêtée le 11 avril 1943 pour « *Résistance et propagande* », internée dans les prisons de Lafond à La Rochelle, puis à Angoulême, elle sera libérée le 6 novembre de la même année et soumise au régime de la résidence forcée à Saint-Genis de Saintonge où elle exercera ses fonctions de secrétaire de mairie jusqu'à la Libération.

Après la trahison du chef régional à Bordeaux, Grandclément¹², et les terribles vagues d'arrestations qui suivent en septembre-octobre 1943, la résistance rochelaise sort décapitée et les principaux réseaux démantelés. Sur Ré, le chef départemental du R.N.P.¹³ et de la milice, Gaston Delestre, procède à des perquisitions avec l'aide des troupes d'occupation : soixante personnes sont appréhendées, plusieurs Rétais s'expatrient.

Malgré les risques, des hommes et des femmes poursuivent, cependant, leur action clandestine et début 1944, la résistance se réorganise et va fournir de nombreux renseignements sur les défenses allemandes. Il est difficile d'en évaluer exactement les effectifs, mais on peut l'estimer à plus d'une centaine d'hommes. « Il est défendu de cacher, d'héberger ou d'aider, de quelques façons que ce soit tout membre d'un équipage d'avion ennemi ou parachutiste. Toute contravention sera punie de mort » rappelle une affiche placardée par l'occupant. Les patrons-pêcheurs, relativement libres de se déplacer sur les pertuis, sont des alliés précieux pour la résistance en transportant régulièrement les renseignements recueillis sur l'île à l'Aiguillon.

La mise en défense

De par sa position hautement stratégique, Ré, bastion défensif avancé, est une pièce maîtresse dans le dispositif de protection du port de La Pallice et de l'accès à la base sous-marine, en cours de construction, qui doit abriter les « Loups Gris » de la 3.U. Flotille. Au printemps 1942, la marine allemande (Kriegsmarine) remplace l'armée de terre dans les îles charentaises et vendéennes ; elle arrive sur Ré à partir de mai 1942 pour procéder à sa fortification et y installe les plus puissantes batteries d'artillerie côtières du secteur. En dehors de ce contingent conséquent, quelques unités de l'armée de terre et de l'armée de l'air complètent le dispositif initial.

Comme dans toute la zone occupée, la construction des défenses est confiée à l'organisation Todt ; la citadelle de Saint-Martin devient le centre névralgique du

¹² FOOT (M. R. D.), *Des Anglais dans la Résistance, Les services secrets britanniques d'action (SOE) en France 1940-1944*, Paris, Taillandier, 2008, p. 395-398.

¹³ R.N.P., Rassemblement National Populaire, parti politique fasciste de Déat

dispositif de regroupement des travailleurs forcés. Le 13 août 1941, le Centre pénitentiaire passe sous l'administration allemande de l'organisation Todt. Les Allemands prennent possession de la citadelle et évacuent le personnel ainsi qu'une partie des détenus. La plus grande partie des internés administratifs est envoyée au camp de Mérignac (près de Bordeaux), vers Chateaubriand ou à la centrale de Fontevault, mais aussi dans les camps d'internement du sud de la France et même vers l'Algérie. Quelques-uns sont libérés, mais placés en « résidence fixe » à leur domicile.

Les mois suivants, d'autres détenus arrivent à Saint-Martin : otages, politiques dont certains étaient à l'origine de la formation de groupes de résistance et, semble-t-il, des droits communs. Par la suite, des résistants du continent et de l'île d'Oléron, des réfractaires au S.T.O., des raflés, des personnes accusées de sabotage seront incarcérées à la citadelle. De même, les 13 grévistes des Entreprises Industrielles Charentaises d'Aytré ayant répondu au mot d'ordre de grève de la BBC le 11 novembre 1943 y seront internés pendant 6 mois. Les détenus sont placés sous autorité allemande.

La construction du « Mur de l'Atlantique » nécessite un besoin important et urgent de main d'œuvre. Dès le mois de mai 1941, comme sur tout le littoral, les détenus politiques travaillant à l'extérieur de la citadelle (environ 350), sont installés des camps de « Travailleurs surveillés » palliant l'insuffisance de locaux en dur. En 1944, l'afflux de détenus, environ 800, va nécessiter l'ouverture d'un camp à l'extérieur de la citadelle. Le 25 février 1944, ce sont 100 condamnés politiques qui viennent du centre d'internement de Pithiviers. Le 9 août de la même année, le camp de « travailleurs surveillés » de Laleu y est transféré après un violent bombardement aérien. Contrairement aux droits communs, les politiques sont requis pour les travaux de défense côtière de l'île et se rendent au travail sous escorte de sentinelles allemandes appartenant au S.K. (*Schutz Kommandos*), le service de garde de l'organisation Todt. Début 1944, sur Ré, le S.K. a un effectif de 200 hommes, presque entièrement d'anciens de la L.V.F., réformés, portant une tenue bleue marine avec un brassard jaune « Deutch Wehrmacht ».

Les évènements de l'année 1944 et la Libération

Pendant toute la période de l'occupation, les Rétais craindront des bombardements ; il est vrai que la proximité de la rade de La Pallice ne peut qu'aviser les inquiétudes. Ainsi, malgré l'importance des défenses côtières, renforcées sur l'île et le continent, lorsque le cuirassier Scharnhorst y vient au mouillage, il ne subit pas moins de trois vagues de bombardements en deux jours (23-24 juillet 1941), la dernière occasionnant une importante voie d'eau. À partir de fin 1942, ce sera la base sous-marine de La Pallice qui sera systématiquement visée.

La population rétaise réduite s'accommode plus ou moins bien de vivre en « zone interdite » ; il faut un *aussweiss* pour rejoindre le continent ou pénétrer sur l'île. En avril 1944, la délivrance des laissez-passer sera nettement durcie¹⁴, « des mesures plus rigoureuses » seront appliquées et les « intérêts personnels ne seront plus admis sous aucun prétexte. ». Malgré tout, on ne déplore pas de heurts violents avec les troupes allemandes. Il est vrai que les marins de la *Kriegsmarine* stationnés sur

¹⁴ Le Journal de l'île de Ré, n°15, 15 avril 1944

Ré comprennent de nombreux insulaires originaires des îles Frisonnes, même si dès 1942 des S.S. et la milice interviennent fréquemment sur le territoire insulaire.

En juin 1944, le débarquement des alliés en Normandie apporte l'espoir d'une fin de guerre proche, mais il faudra encore près d'un an pour que la région soit libérée. À l'aube du 15 août, le second débarquement allié inquiète la Wehrmacht qui ne dispose plus, dans le sud de la France, que d'une dizaine de divisions dont une seule blindée. Le lendemain, le Haut commandement allemand ordonne le repli général de toutes les troupes stationnées dans le sud-ouest. Néanmoins, certaines unités ne participent pas à ce mouvement général de retraite et reçoivent l'ordre de tenir, à tout prix, les bastions aménagés sur la côte atlantique. En effet, début 1944, Hitler a décidé de transformer certains secteurs côtiers en véritables forteresses afin de rendre imprenable la plupart des ports français. En cas d'invasion alliée, le Führer voulait surtout empêcher leur utilisation comme point de débarquement, puis tête de pont pour les troupes anglo-américaines. La Rochelle fait partie des ports qui doivent être absolument défendus et conservés. Au mois d'août, lorsque la Wehrmacht commence à retirer ses troupes du sud-ouest, environ 16 000 hommes, marins pour la plupart, restent sur le secteur La Rochelle-Ré-Oléron.

Dès le mois de septembre, voulant préserver le port de La Pallice de toute destruction, en accord avec le colonel Adeline commandant les FFI de la région B, le capitaine de frégate Hubert Meyer a entrepris des négociations avec le vice-amiral Schirlitz, commandant la place. Après de nombreuses entrevues, le 20 octobre, ce dernier finit par accepter la convention proposée : les Français s'engagent à ne pas déclencher de violentes attaques pour une réduction de la poche de La Rochelle dont Ré fait partie intégrante ; en contrepartie, les Allemands acceptent de ne pas détruire le port de La Pallice. Sur l'île, la convention signée par Meyer et Schirlitz n'est généralement pas connue de la population qui s'inquiète et redoute un bombardement. Il est vrai qu'en août, la base sous-marine de La Pallice subit des raids continus ; jamais l'aviation alliée n'a lâché autant de bombes sur le secteur, ni largué autant de mines. Les sirènes d'alerte hurlent régulièrement propageant la peur dans la population. Après le bombardement de Royan dans la nuit du 4 au 5 janvier 1945, la peur est à son paroxysme. On prie pour éviter d'être pris comme cible par les bombardiers anglo-américains. Heureusement, Ré ne subira aucun bombardement ; en signe de dévotion et de remerciement, une statue à la Vierge sera érigée par la population à l'entrée du village de La Flotte.

Devant les dommages causés par les bombardements de Saint-Nazaire et de Lorient, le 10 mai 1943, la *Feldkommandatur* de La Rochelle demande de poursuivre l'évacuation des « personnes dont le séjour n'est pas nécessaire » quant aux enfants, ils « doivent être repliés dans le cadre des repliements d'écoles ».

Autre facteur de crainte, la Milice restée dans la poche de La Rochelle dont le chef François Sidos, entouré de fidèles collaborateurs, met sur pied une section d'assaut. Autorisée à revêtir l'uniforme allemand, elle multiplie les actions de contrôle et de répression à tel point que son zèle déplait à l'occupant ! Sidos est d'autant plus redouté sur l'île, où il séjourne fréquemment à La Flotte, qu'avant-guerre il y avait implanté et animé un groupe important de Jeunesses Patriotes et qu'il garde encore de très nombreuses relations dans le milieu insulaire. Conscient de sa proximité avec

l'occupant, le 1^{er} mai 1942, Laval l'avait nommé délégué régional aux sociétés secrètes, en liaison avec la Gestapo¹⁵.

La population civile regroupant environ 7 000 personnes ne souffre pas trop du manque de ravitaillement, coquillages et crustacés palliant la pénurie de viande. La préoccupation principale des insulaires, qui ne reçoivent d'informations que très parcellaires, est d'essayer de s'expliquer la lenteur des opérations de reconquête. Parmi les troupes allemandes, le moral est au plus bas et la combativité nulle. La plupart des soldats sont soit âgés de plus de cinquante ans, soit très jeunes, souvent moins de vingt ans, et ne veulent pas mourir aussi près de la capitulation.

Le 7 décembre 1944, pour réduire les bouches à nourrir, les Allemands décident la libération des détenus politiques emprisonnés à Saint-Martin-de-Ré. L'un d'eux, Pierre Chazette, agent de renseignement gaulliste, peut donner au deuxième bureau du général de Larminat des informations précieuses sur le moral des troupes, le corps de bataille et le système défensif.

En janvier 1945, le capitaine Asconi, commandant de la compagnie italienne arrivée dans l'île l'année précédente, prend contact avec le réseau « Alliance » à La Rochelle et lui fournit les emplacements et effectifs des batteries de l'île de Ré avec la nationalité des soldats qui les desservent et propose de faire évader une centaine de ses hommes avec leur armement complet¹⁶. Cependant, l'opération s'avère trop risquée et il n'y sera pas donné suite.

La situation devenant intenable pour les collaborateurs rochelais, ces derniers se réfugient sur l'île de Ré dans l'attente d'une évacuation vers l'Espagne franquiste qui aura lieu le 6 mai à l'aide d'un chalutier réquisitionné, le *Ville de Noirmoutier*. Arraisonné au large, le navire sera ramené aux Sables-d'Olonne et son équipage fait prisonnier. François Sidos, trouvé à bord, est transféré à La Rochelle où il sera jugé début janvier 1946. Condamné à mort, il sera fusillé le 28 mars de la même année à Chef-de-Baie.

C'est dans ce contexte que Ré va connaître un incident regrettable qui aurait pu avoir des conséquences tragiques. Le 30 avril, les troupes françaises débarquent sur Oléron qu'elles libèrent le 2 mai. Au même moment, en Italie, un million d'allemands viennent de capituler. Visiblement la fin est proche et l'on s'attend d'un moment à l'autre à une reddition générale. Cependant, la poche de La Rochelle, qui comprend l'île de Ré, tient toujours. Dans la nuit du 5 au 6 mai, le colonel Schumaker, chef de l'O.S.S. (l'ancêtre de l'actuelle C.I.A.), le service secret de renseignement américain sur le front de l'Atlantique, arrive à l'Aiguillon. Il est accompagné de quatre officiers et veut faire, sur l'heure, un coup de main sur Ré prétendant que les Allemands sont prêts à se rendre et qu'un débarquement surprise, s'appuyant sur la Résistance insulaire et la compagnie italienne du capitaine Asconi, peut faire tomber l'île. Ferdinand Couillaud, « commandant Marc », chef de la Résistance Rétaise, et le capitaine Asconi, confirment par radio leur opposition au projet. Il semble que des SS repliés de Royan et de l'île d'Oléron encadrent les troupes allemandes. De plus, la division italienne qui pourrait se ranger aux côtés des alliés est disséminée dans les unités allemandes et n'aurait pas la possibilité de se regrouper. L'incident semble clos.

¹⁵ Réveil d'Aunis, 9 janvier 1946, p. 1

¹⁶ GAYOT 1973 *op. cit.*, p. 76.

Le 7 après-midi, la radio annonce la reddition sans condition des forces allemandes ; la cessation des hostilités est fixée au 9 mai à 00 h 00. Les officiers de l'O.S.S. informent leurs collègues français qu'ils viennent de recevoir du colonel Schumaker l'ordre de débarquer sur l'île de Ré. Comptant sur l'appui de la Résistance locale et sans en référer à quiconque, le colonel U.S. persiste dans son intention d'atteindre l'île et faire « un coup d'éclat » ; un commando d'une vingtaine d'hommes s'embarque à l'Aiguillon à bord d'un petit chalutier, le *Vogue mon cœur*.

Ferdinand Couillaud est inquiet, il y a encore 2 600 allemands en armes sur Ré et l'on ignore leur réaction. Du bateau, on fouille les côtes de l'île à la jumelle et, tout à coup, apparaît un drapeau tricolore sur un clocher, puis un second, un troisième... Comme le bâtiment arrive en vue du port de La Flotte, un immense drapeau blanc se déploie sur le phare et bientôt on aperçoit la population massée sur la jetée et le bord de mer. Après le débarquement, contact est pris avec un officier qui conduit les chefs du commando à La Couarde auprès du commandant Günther. Celui-ci les reçoit pour les informer qu'il ne rendra l'île qu'au moment de la reddition générale de la poche, des pourparlers avec le commandement français étant en cours.

La population rétaise, croyant arrivé le jour de la Libération, accueille le groupe franco-américain avec enthousiasme. Des manifestations spontanées s'organisent, les militaires américains sont couverts de bouquets de fleurs, la musique joue.

À La Rochelle, le capitaine de frégate Meyer, informé de l'incident vers minuit par le commandant Koethe, n'a pas de mal à convaincre ce dernier que le commandement français ne cautionne pas cette action marginale et lui remet un ordre destiné au chef du commando, enjoignant formellement à la formation, au nom du général de Larminat, de quitter l'île. Le lendemain matin, 8 mai, le commando rembarque pour l'Aiguillon. L'île de Ré attendra encore un jour entier sa libération définitive.

Le 9 mai, La Rochelle et l'île de Ré sont officiellement libérées : l'amiral Schirlitz et le commandant Meyer signent l'acte de reddition. Le chef de bataillon Moïse Ardouin est désigné pour occuper Ré et désarmer les troupes allemandes qui y stationnent ; le plan d'occupation de l'île a été mis au point grâce aux renseignements communiqués par la Résistance rétaise. Pendant que les autres éléments du groupement investissent La Rochelle, le bataillon se dirige vers le port de La Pallice où il embarque sur un bac piloté par un marin allemand connaissant bien les chenaux non minés pour accoster à 13 h 30 au quai Georges-Clemenceau à Saint-Martin-de-Ré. L'accueil de la population rétaise est émouvant et enthousiaste. Ferdinand Couillaud reçoit le commandant Ardouin en grand uniforme de marin. Les habitants et les résistants qui arborent le brassard tricolore, acclament et félicitent les soldats venus les libérer, leur offrant des fleurs et le verre de bienvenue.

La garnison allemande, regroupée, est internée à la citadelle de Saint-Martin, à La Couarde et à Rivedoux. Les canonniers-marins, aidés par les zouaves, trient, inventorient et rassemblent une quantité énorme de matériels militaires retrouvés dans les anciennes positions allemandes. Chaque compagnie de zouaves se voit affecter une section de démineurs allemands pour nettoyer la zone côtière des nombreux engins explosifs qui l'infestent.

Reste à panser les plaies. Sur l'île même, pendant la guerre, cinq civils ont été abattus de façon arbitraire et deux fusillés. Huit personnes sont également décédées en déportation dont cinq membres de la famille Berger, morts à Auschwitz.

Pour les Rétais, c'est la fin d'une période difficile. On attend le retour des prisonniers qui s'étalera jusqu'à fin septembre. Presque aucun ne manque à l'appel, mais combien reviendront vieillis, fatigués, désabusés. Reste les effets de la collaboration. Il y a bien sûr la collaboration en haut lieu dans les partis et les organisations vichystes : le RNP de Déat, le RPF de Doriot et Taittinger (député de Saint-Georges de Didonne, très présent sur Ré avant-guerre), le MSR de Deloncle et la milice de Darnand qui possèdent des ramifications jusque dans les moindres villages. Le recrutement s'est fait chez les conservateurs, souvent catholiques, mus par la haine du communiste, du franc-maçon ou du socialiste révolutionnaire, mais il touche aussi au sein de la SFIO une certaine mouvance qui ralliera le courant Laval, en témoigne, notamment, le cas du maire d'Ars, Jacques Moinet.

On ne peut, bien sûr, passer sous silence Yves Bouthillier, ministre des finances du gouvernement Pétain qui a signé les lois sur la confiscation et la vente des biens juifs. Ni Gaston Delestre, installé à La Flotte, chef départemental du R.N.P. et de la milice, dont la fille était officiellement fiancée avec un officier allemand, Willi Ehlert.

Mais ce qui va marquer le plus la mémoire collective rétaise, c'est la collaboration « ordinaire » qui a lieu à tous les niveaux et qui touche toute la population : les agriculteurs, les commerçants, les restaurateurs ... Ces derniers sont, certes, les plus exposés puisqu'ils ne peuvent refuser de vendre à l'occupant, mais certains manifestent plus de zèle que d'autres. Puis, il y a les délateurs, souvent anonymes, qui profitent de l'occasion pour nuire à un rival ou qui agissent ouvertement pour obtenir les faveurs de l'occupant tel Joseph Regreny (directeur du *Soldatenheim*), de Saint-Clément, qui dénoncera Raymond Bougeois et le fera condamner à la déportation en Allemagne, Marcel Massé, du même village, qui rapporte « l'attitude gaulliste » de Félix Lagord lors de l'atterrissage forcé d'un aviateur anglais ou Mme Coillot, « institutrice d'école libre » à Saint-Martin qui dénonce et provoque l'arrestation de M. Guilloteau, directeur de l'école laïque¹⁷. Ce pan obscur apparaît au grand jour au cours des procès instruits devant les chambres civiques et les cours de justice créées dès 1944 pour juger les délits et crimes de collaboration. Fin mai est établie une liste de 81 « suspects » par les Comités Locaux de la Résistance. On y retrouve les 24 membres du R.N.P. (à jour de leur cotisation 1945), la résistance rétaise ayant réussi à se procurer cet état, des miliciens, des agents de la gestapo, mais aussi des personnes accusées de « commerce illicite » (marché noir) ou de « relations coupables avec les officiers et soldats d'occupation¹⁸ ».

Comme toujours dans ce type de situation, les peines les plus sévères, souvent suivies d'exécution, furent prononcées dans les premiers mois lorsque les jurés, choisis parmi les membres de la résistance ou de l'armée, voulaient « châtier les traîtres ». Un barème de sanctions fut, ensuite, mis en place : indignité nationale, confiscation de biens, peines de prison, travaux forcés et peine de mort. Dans le cadre des procès des collaborateurs rétais, les principaux chefs d'accusation retenus furent l'appartenance à un parti ou une organisation collaborationniste, la délation, la propagande pour le S.T.O. et la préférence à l'ennemi.

Rappelant la période de l'occupation, il y aura ensuite des dénonciations sordides et injustifiées, les organes de justice tentant de prévenir le mal en ne donnant pas suite aux dénonciations anonymes ; beaucoup de prévenus seront acquittés, les ragots rétais ayant mauvaise presse à la chambre civique de La Rochelle. Pourtant, le bilan

¹⁷ Arch. Dép. de Charente-Maritime, 4 J 4294.

¹⁸ Arch. Dép. de Charente-Maritime, 4 J 4294.

est bien là. Sur les quelques dizaines de rétais cités devant la justice, cinq seront certes acquittés, mais 42 (29 hommes et 13 femmes) (0,53% de la population rétaise) confondus de collaboration et frappés d'indignité nationale ou pour les cas les plus graves condamnés aux travaux forcés, chiffre très proche de celui relevé par Julian JACKSON¹⁹ pour la France entière (0,42%).

¹⁹ JACKSON (J.), *La France sous l'occupation 1940-1944*, Paris, Flammarion, 2004, p. 671.